



Le rôle des associations professionnelles dans le domaine de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant: La perspective de la FIGO

- André B. Lalonde, Co-président, Comité de la Santé Maternelle et Nouveau-né, FIGO
- Liette Perron, Agent de programme, Programme de partenariat, SOGC

Objectifs de la présentation:

- Présenter un aperçu du rôle de la FIGO à date dans le domaine de la SMNE;
- Exposer la perspective de la FIGO: le rôle potentiel des associations professionnelles dans le domaine;
- Discuter des opportunités et des défis liés à la mise en œuvre de ce programme.

Implication de la FIGO dans le domaine de la SMNE

« Les femmes ne meurent pas d'une maladie qu'on ne peut traiter. Elles meurent dû au fait que la société n'a pas encore fait la décision que leurs vies valent la peine d'être sauvées. »

M. Fathalla, FIGO (1997)

Implication de la FIGO dans le domaine de la SMNE

- Reliée au mouvement mondial en appui à la Maternité sans risques
 - Conférences de Nairobi (1987), Sri Lanka (1997) et Londres (2007)
 - Plan d'action du Caire (le Programme du Caire) (1994)
 - OMD (2000)
- Promue par les leaders au sein même de la FIGO (ex. Dr. M. Fathalla, et autres....)
- Cadrée, dès le début, dans une approche des droits de la personne.

Implication de la FIGO dans le domaine de la SMNE

- Projet de la « Maternité sans risques » de la FIGO (1999-2003)
- Déclaration de principe commune internationale:
 - Prise en charge du troisième stade du travail pour prévenir l'hémorragie post-partum (2003);
 - Initiative mondiale FIGO – ICM quant à la prévention de l'hémorragie post-partum (2004);
 - Responsabilités professionnelles et éthiques de la FIGO en ce qui a trait aux droits sexuels et génésiques (2004)
- Projet de SMNE de la FIGO (2006-2011)

Le rôle potentiel des associations professionnelles dans le domaine de la SMNE

« Il n'est pas suffisant d'être compétent au niveau clinique. Il n'est pas suffisant d'être au courant et conscient au niveau social. L'obstétricien et gynécologue doit être un champion de la santé, du bien-être et des droits de toutes les femmes... Leur leadership et leur poids social et économique sont nécessaires pour rendre les soins obstétricaux essentiels disponibles à toutes les femmes. »

Dr T. Türmen, OMS (2000)

Le rôle potentiel des associations professionnelles dans le domaine de la SMNE

- Défenseur social / plaidoyer
- Appui au niveau de la mise en œuvre de programmes nationaux
- Promotion d'interventions à l'efficacité prouvée
- Développement des capacités au niveau national

Défenseur social / Plaidoyer

Revendications en appui à:

- L'amélioration de la situation des femmes;
- La promotion de meilleurs standards de la santé;
- L'accès universel à des soins de santé de qualité;
- La disponibilité de médicaments et équipements essentiels pour offrir des soins;
- Le renforcement du système de santé;
- L'investissement de ressources financières adéquates dans le système de santé;
-

Appui au niveau de la mise en œuvre de programmes nationaux

- Renforcement du système de santé afin de mieux rencontrer les besoins du pays;
- Collaboration entre les associations professionnelles et le Ministère de la santé;
- Promotion de nouvelles interventions à l'efficacité prouvée;
- Promotion de nouvelles législations en appui aux soins qualifiés;
- ...

Promotion d'interventions à l'efficacité éprouvée

- Promotion des nouvelles interventions par l'entremise d'activités d'éducation, de formation, etc.
- Amélioration des standards;

Développement des capacités au niveau national

- Compétences nécessaires par groupes professionnels
- Champs d'exercice approprié
- Réglementation et législation
- Mise à niveau des compétences / Renforcement des compétences
- Standard de pratique

Opportunités reliées à la mise en œuvre de ce programme

- Reconnaissance par les parties concernées de l'importance de l'implication des associations professionnelles:
 - Déclaration de principe commune internationale « Rôle des organisations professionnelles de soignants dans le partenariat pour la SMNE » (2006)
 - Atelier de Malawi (Nov. 2007)
 - Atelier du Burkina Faso (Mars 2008)
- Contribution des associations professionnelles dans des initiatives telles POPPHI, FIGO projet de Maternité sans risques, etc.

Défis liés à la mise en œuvre de ce programme

- Capacité organisationnelle des associations à tous les niveaux;

Conclusion

La FIGO croit que:

- Les associations professionnelles ont une contribution importante à faire au dossier de la SMNE;
- Qu'avec un appui minimum pour le renforcement de leurs associations, elles peuvent contribuer à plusieurs niveaux;